

Recherches sociographiques



Gérard DIVAY (avec la collaboration de Jacques GODBOUT), *La décentralisation en pratique. Quelques expériences montréalaises, 1970-1977*

Vincent Lemieux

Volume 22, numéro 2, 1981

La ville de Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055937ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055937ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lemieux, V. (1981). Compte rendu de [Gérard DIVAY (avec la collaboration de Jacques GODBOUT), *La décentralisation en pratique. Quelques expériences montréalaises, 1970-1977*]. *Recherches sociographiques*, 22(2), 282–283.
<https://doi.org/10.7202/055937ar>

Beautiful et du Garden City. Les idées en urbanisme, et pas seulement les intérêts économiques, ont leur influence dans la confection du cadre bâti, dans les formes qu'il prend. En conclusion de son livre, Linteau estime que le cas de Maisonneuve représente sans doute un modèle qui pourrait être retrouvé dans plusieurs banlieues de Montréal ; il a sans doute raison, même si le lien entre capital foncier et autres capitaux n'y a peut-être pas été toujours aussi étroit et si la provenance du capital foncier a pu être différente.

Bref, *La cité des promoteurs* et *Maisonneuve. Comment des promoteurs fabriquent une ville* fournissent des informations précieuses sur le monde souvent décrié mais mal connu de la promotion immobilière. Ces informations sont d'ailleurs assez riches pour faire poser des questions sur la thèse encapsulée dans les deux titres. Certes, les promoteurs font la ville, et c'est une évidence dans notre régime d'économie de marché à urbanisme public restreint ; mais doit-on pour autant imputer aux seuls promoteurs la responsabilité des formes que prend la ville?

Gérard DIVAY

*I.N.R.S.-Urbanisation,
Montréal.*

Gérard DIVAY (avec la collaboration de Jacques GODBOUT), *La décentralisation en pratique. Quelques expériences montréalaises, 1970-1977*, Institut national de la recherche scientifique, I.N.R.S.-Urbanisation, mars 1979, xx+363p. (« Rapports de recherche », 5.)

Cet ouvrage a la plupart des qualités et des défauts d'un rapport de recherche qu'on n'a pas pris la peine de transformer en un produit fini.

Les qualités se trouvent surtout dans les données empiriques présentées dans les chapitres monographiques et dans la description des situations observées par les auteurs. La première partie de l'ouvrage porte sur trois organismes métropolitains : la Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.) dans le domaine municipal, le Conseil scolaire de l'île de Montréal (C.S.I.M.) dans le domaine scolaire, et le Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (C.S.S.S.M.M.) dans le domaine des affaires sociales. La deuxième partie porte plus spécifiquement sur les expériences de participation dans les unités locales de services publics. Les comités d'école, les bureaux d'aide juridique et les centres d'éducation populaire sont étudiés, mais une attention spéciale est accordée aux Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.).

Les deux chapitres sur les C.L.S.C. ont été écrits par Jacques Godbout. On y trouve quelques-uns des meilleurs passages de l'ouvrage, dont quelques fortes pages sur le « soulagement que recherchent les gens, contre l'approche préventive définie d'en haut ». Godbout écrit :

« [...] il est temps de se demander si le caractère conservateur que les professionnels prêtent si facilement aux interventions et aux demandes des usagers n'occulte pas des valeurs qui répondent à des objectifs importants que les C.L.S.C. ont pour mission de réaliser [...] L'approche préventive, lorsqu'elle n'implique que des professionnels et des technocrates comme partenaires, tend vers une approche bureaucratique. Ce faisant, elle néglige une valeur, un objectif fondamental des C.L.S.C. [...] : celui d'être près des gens, disponible, adapté, celui de *soulager* et non seulement de guérir et prévenir [...] La population [...] attend d'être *soulagée* de ses maladies, des problèmes causés par les abus qu'elle a faits, qu'elle aime faire, causés par les risques qu'elle a pris, causés par le fait qu'elle a vécu ; la prévention, c'est la vie sans risque : en ce sens, la vie, c'est le contraire de la prévention. » (Pp. 234-235.)

Les développements les mieux réussis de l'ouvrage n'ont pas beaucoup de rapport avec le cadre analytique qui est mis en place au début, dans l'introduction générale. Chacune des nombreuses distinctions présentées ne manque pas d'intérêt, mais mises ensemble elles font un cadre d'analyse tellement lourd et tellement lâche qu'il n'éclaire rien, ou presque, dans les chapitres monographiques. Une hypothèse est dégagée, qui veut que les changements institutionnels

influencent l'évolution des services, de manière directe, en autorisant leur développement, et de manière indirecte, en modifiant la répartition du pouvoir (p. 11). Malheureusement la première partie de l'hypothèse est plutôt banale, et la seconde comporte le concept difficilement opérationnalisable de pouvoir. Aussi quand, dans la conclusion générale, un retour est fait sur cette hypothèse, et donc sur l'objectif initial de l'ouvrage, il n'y a pas de conclusions nettes qui sont avancées.

Le livre se termine sur un plaidoyer pour la décentralisation d'auto-développement, contre la décentralisation d'encadrement. L'idée est valable, mais elle a peu de rapports avec la problématique complexe du début. Dans l'ensemble, cette problématique aura donc été un embarras plus qu'un guide dans une monographie par ailleurs bien faite.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,
Université Laval.*

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Actes du colloque « La qualité de la langue... après la loi 101 », 30 septembre-3 octobre 1979, Québec, Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, Éditeur officiel du Québec, 1980, 244p.* (« Documentation du Conseil de la langue française », 3.)

Les Actes du colloque portant sur « La qualité de la langue... après la loi 101 » fournissent toute l'information relative aux activités qui se sont déroulées lors de ce colloque ; sont inclus dans ces actes :

- une présentation du directeur des études et recherches du Conseil de la langue française ;
- l'allocution d'ouverture par le ministre d'État au développement culturel ;
- les exposés ou communications portant sur les thèmes suivants : la notion de qualité de la langue, la langue de la publicité, la langue de l'enseignement, la langue de l'administration et la langue des médias d'information ;
- les discussions de journalistes qui ont porté sur la qualité de la langue écrite et sur celle de la langue parlée ;
- l'allocution de clôture ;
- une synthèse du colloque ;
- et, finalement, le bilan du colloque préparé par son comité organisateur.

Il serait illusoire de tenter de faire un compte rendu de tout ce matériel. Il serait également illusoire de tenter d'en faire une synthèse. Cette synthèse apparaît d'ailleurs dans les Actes de ce colloque, comme nous l'avons mentionné précédemment, synthèse à laquelle son auteur, Raymond Joly, ajoute de nombreux commentaires qui permettent de faire rejaillir le débat dans son entier. Lorsque nous disons qu'il serait illusoire de faire un compte rendu de tout ce matériel, c'est qu'il apparaît que critiquer, résumer, synthétiser (et quoi encore !) ce que vingt-cinq participants différents ont dit prendrait autant de pages que le livre lui-même en contient, sans oublier que ce qui a été dit portait sur une notion très vaste, celle de « qualité de la langue ». C'est pourtant autour de cette question qu'il sera quand même possible de faire quelques commentaires.

Si tous les participants du colloque ne s'entendent pas sur ce que recouvre la notion de « qualité de la langue », presque tous s'entendent pour dire que le français du Québec est truffé de lacunes et qu'il est nécessaire de l'améliorer. D'où, si la qualité n'est pas définie de façon positive, elle peut au moins être définie en partie en constatant son absence. En effet, ce qui frappe le plus dans les diverses interventions est ce quasi-consensus qui veut que le français du Québec se définisse par les améliorations qu'il faut y apporter. Ce seul point fait réfléchir au fait que les interlocuteurs étaient tous des représentants d'institutions. Peut-être parce que le colloque se voulait une réflexion sur la « qualité "collective" du français québécois » et non une réflexion sur la « qualité de la langue individuelle » (voir la présentation de Michel Amyot, p. 11). Cette réflexion sur la langue « collective » et sa qualité a donc éliminé le citoyen ordinaire du débat. Peu importe, puisque ce n'est